

## Où en est la synchronie, aujourd'hui ?

*Where is Synchrony at Today ?*

Yong Ho Choi

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1334>

DOI : [10.4000/praxematique.1334](https://doi.org/10.4000/praxematique.1334)

ISSN : 2111-5044

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

### Édition imprimée

Date de publication : 3 décembre 2008

Pagination : 49-60

ISBN : 978-2-36781-029-4

ISSN : 0765-4944

### Référence électronique

Yong Ho Choi, « Où en est la synchronie, aujourd'hui ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 51 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 29 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1334> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1334>

---

Tous droits réservés

## Où en est la synchronie, aujourd'hui<sup>1</sup> ?

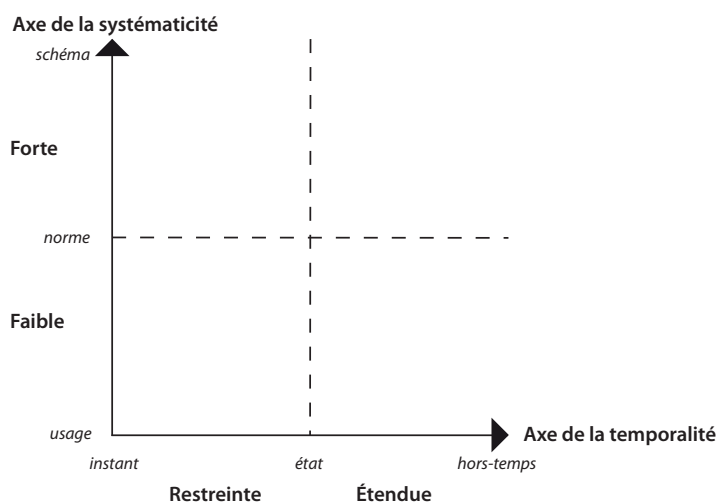
### I. La synchronie comme axe de la théorisation

Depuis André Jacob (1967), l'auteur d'un ouvrage intitulé *Temps et langage* (1967), on a commencé à noter que dans la formulation linguistique elle-même du mot composé « syn-chronie », il y a deux concepts apparemment contradictoires, tels que « structure » et « genèse », « potentiel » et « actuel », « statique » et « dynamique », etc. Pour donner quelques éléments de réponse à la question posée ci-dessus sous forme de titre, nous nous proposons ici de caractériser, en le suivant toujours en cela, la notion de synchronie en termes de corrélation de la systémativité et de la temporalité. Par systémativité, nous entendons plus précisément ce qui se manifeste sous la forme d'un contrôle dans l'activité linguistique d'un sujet parlant. Par souci de clarté, nous allons nous référer entre autres à Hjelmslev (1971 : 78-90). D'après lui, le concept de langue saussurien doit être spécifiée de manière plus poussée selon différents degrés de systémativité, pour ainsi dire. Ce qui marque le degré le plus élevé de la systémativité, c'est un schéma qui consiste en invariants ou universaux linguistiques, ceux-ci étant indemnes de toute contamination spatio-temporelle. Ce qui vient après, c'est une norme linguistique dont la portée est circonscrite par la frontière socio-culturelle d'une communauté linguistique donnée. Au troisième et dernier rang se situe ce que Hjelmslev appelle l'usage, c'est-à-dire un type de systémativité qui ne vaut que dans une sphère individuelle. Si le schéma opère sur le plan universel, et que la norme s'applique au niveau général, l'usage se développe chez un particulier. Par temporalité, nous entendons ici le domaine d'application de différentes systémativités ainsi définies. Supposons qu'il y ait trois

---

1. Cette étude est subventionnée par le Fonds de Recherche 2010 de l'Université Hankuk des Études étrangères, Séoul.

différents domaines d'application selon leur étendue : l'instant, l'état et le hors-temps. Alors que le domaine le plus restreint relève de l'ordre idio-synchronique qui peut être caractérisé en termes d'« instant du loquor », celui qui est le plus étendu se situe au niveau pan-chronique, hors-temporel. Entre ces deux extrémités s'ouvre un espace pour ainsi dire syn-chronique plus ou moins restreint ou plus ou moins étendu. Il s'agit là de ce que Saussure appelle « l'état de langue ». La corrélation de différentes systématiquités et de diverses temporalités ainsi reformulées a pour conséquence de créer, selon nous, un champ de conscience linguistique des sujets parlants. La synchronie n'est rien d'autre que ce champ d'ordre essentiellement phénoménologique. Pour illustrer notre propos, voici le schéma tensionnel que nous pourrions proposer.

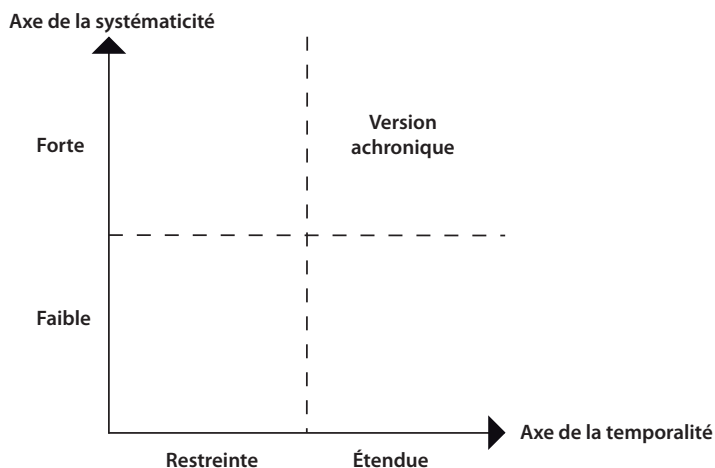


Dans le cadre de ce schéma tensionnel, la synchronie pourrait éventuellement se déployer comme « axe de la théorisation » (Chiss, 1978 : 93). Nous allons nous proposer d'en rendre compte suivant les quatre versions différentes : achronique, dynamique, opérative et interprétative.

## 2. Version achronique ou panchronique

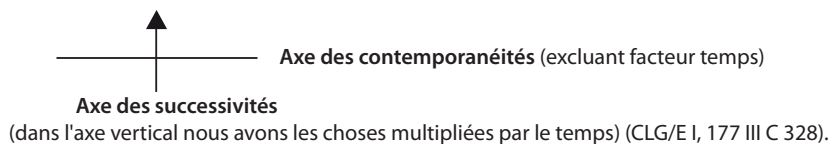
Dans la version achronique, la systématiquité règne dans une temporalité qui s'étend à l'infini, atteignant ainsi son point culminant. L'uni-

universalisme s'affirme là comme télos scientifique. C'est le schéma linguistique fonctionnant partout et toujours qui est ici visé comme objet de la science. On peut déterminer la localité de cette version de type universaliste selon le schéma tensionnel suivant :



D'où vient cette version a- ou pan-chronique ? Tout a commencé par Saussure.

Avec des contemporanéités — ou des rapports entre les choses coexistantes, lesquelles équivalent à faire disparaître le facteur temps et l'axe des successivités — ou des choses successives — choses multipliées par le temps.



On dirait que l'apparaître de la synchronie va de pair avec le disparaître du « facteur temps ». D'où la forte possibilité d'une lecture achronique portant sur la synchronie saussurienne dès le début.

Il est intéressant de noter que priver la syn-chronie de ses éléments chroniques est un projet scientifique apparemment commun

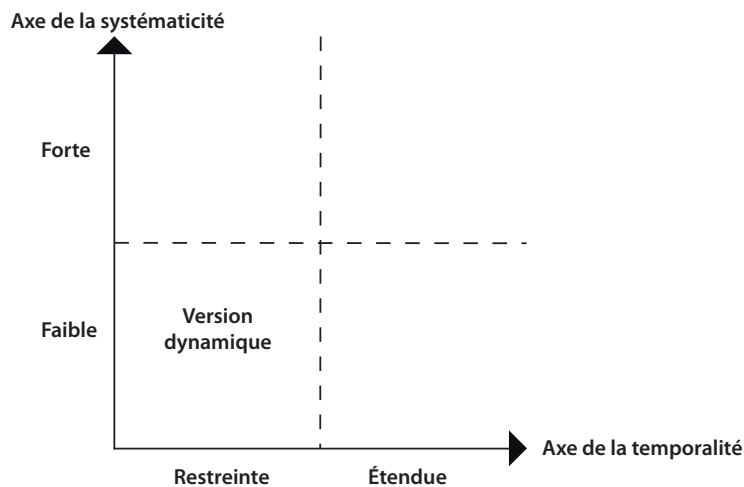
aux divers courants linguistiques d'aujourd'hui. Au fur et à mesure que l'objet de la description linguistique est passé de la conscience des sujets parlants (Saussure) à la compétence du locuteur idéal (Chomsky), et plus encore de celle-ci à la cognition des hommes (Langacker), ces éléments temporels pris comme différents facteurs ou divers moments des variations linguistiques dans le cadre du dynamisme synchronique semblent ne plus tenir de place magistrale dans la théorisation de cet objet. C'est en fait les sciences naturelles, que ce soit la physique ou la biologie qui, comme l'avait bien pronostiqué Chomsky dans son ouvrage intitulé *Language and Mind* (1968), ont gagné de plus en plus du terrain dans ce changement épistémologique devenu impératif. On dirait que la science du langage est ainsi soumise aujourd'hui à la science du cerveau. Dans ce programme, du plus haut niveau scientifique, l'enjeu principal, comme on le sait, c'est la quête des universaux bio-linguistiques dépassant de loin la frontière des généralités issues de la comparaison des langues naturelles. Ce concept de généralité impliquée dans l'idée même de linguistique générale semble, de nos jours, n'avoir qu'une valeur heuristique dans le cadre d'un programme de la grammaire universelle. N'est-ce pas la synchronie qui ne cesse de la sorte d'être traduite en termes achroniques? Par exemple, en proposant d'effacer complètement ces traces chroniques douloureuses inscrites dans la formulation linguistique elle-même du mot composé « syn-chronie » pour fonder solidement une grammaire universelle du récit dans son article intitulé « Structure et histoire », Greimas voulait quitter définitivement la seconde pour la première (1970 : 107-9).

Or, Saussure n'avait-il pas prévu exactement cette situation bien avant une possibilité du point de vue *panchronique* dans son *Cours de linguistique générale*? Il s'était interrogé brièvement là-dessus de la façon suivante : « Jusqu'ici nous avons pris le terme de loi dans le sens juridique. Mais y aurait-il peut-être dans la langue des lois dans le sens où l'entendent les sciences physiques et naturelles, c'est-à-dire des rapports qui se vérifient partout et toujours? En un mot, la langue ne peut-elle pas être étudiée au point de vue *panchronique*? » (CLG : 134). Il avait alors répondu à cette question, selon la version standard du *Cours*, par « sans doute ». Notons tout de suite que cette dernière réponse n'était pas du tout définitive. À ses yeux, le point de vue *panchronique* cherchant « des rapports qui se vérifient partout et toujours » n'était pas le seul qui soit valable en ce qui concerne la langue.

Cette réserve saussurienne pourrait s'expliquer par sa volonté de maintenir la possibilité d'une perspective propre à la langue, bref, celle d'une syn-chronie. Cela étant dit, la question qui mérite d'être posée et explorée à fond sera, selon nous, la suivante : cette volonté d'un linguiste demeure-t-elle sans écho aujourd'hui ? L'examen des trois autres versions de la synchronie saussurienne va nous montrer dans quel cadre théorique pourrait se formuler une réponse à cette question.

### 3. Version dynamique

Dans la version dynamique, la systématique est devenue faible avec une temporalité restreinte. Elle se manifeste sous forme d'usage et ne vaut que dans une période assez courte. La synchronie se dévoile là comme un espace dynamique dans lequel interagissent sans cesse des éléments à la fois structuraux et non-structuraux. Il s'ensuit un affaiblissement de la systématique en même temps qu'une réduction temporelle selon le schéma tensionnel.



Disons tout de suite que le mérite de cette version consiste à expliquer la tendance évolutive des unités linguistiques sans méconnaître pour autant leur condition structurale. En soutenant la thèse de la synchronie dynamique dans le cadre de la linguistique fonctionnelle, Martinet, par exemple, nous fait remarquer qu'il n'y a pas la moindre contradiction entre structure et histoire.

Il n'y a pas contradiction entre le fonctionnement de la langue et son évolution, mais coïncidence. Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'une langue change parce qu'elle fonctionne. (Martinet, 1989 : 40)

Du coup, la synchronie, selon lui, ne peut être réduite en termes de statique, tant s'en faut.

Si la version achronique s'appuie sur la thèse intellectualiste se réclamant de l'universalisme, la version dynamique est fondée sur la thèse empiriste selon laquelle on n'accepte comme réalité empirique que ce qui est donné à la perception. Partant de cette thèse, Schuchardt, dans son compte rendu du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, voulait battre en brèche le présupposé théorique de la dichotomie synchronie et diachronie en ces termes : « Repos et mouvement (ce dernier terme pris dans sa plus grande extension) ne se trouvent nulle part en opposition ; il en est donc de même pour le langage ; seul est réel le mouvement, seul est perceptible le repos » (Schuchardt, 1917 : 117). Face à cette critique, Wunderli a formulé une contre-attaque en disant que : « La fameuse dichotomie n'est donc pas fondée *in re*, il s'agit d'une opposition purement méthodique (et méthodologique) » (Wunderli, 1982 : 125). Il s'expliquait : « Quand Saussure affirme que tout dans la langue est historique, qu'elle est un devenir permanent, il parle de la langue en tant qu'objet ; quand il postule une distinction radicale entre synchronie et diachronie, il se rapporte à la linguistique en tant que science de cet objet » (*ibid.*). C'est-à-dire que savoir bien distinguer entre le mode d'existence de la langue et son mode de considération est, selon lui, une des conditions nécessaires à la construction d'une science linguistique. En effet, il y a deux modes de considération de la langue, c'est-à-dire deux méta-niveaux de description en matière de linguistique : synchronie et diachronie, et cela en concevant l'objet-langue comme « devenir permanent ». La dichotomie restera donc en vigueur toujours au méta-niveau théorique sans tomber en désuétude. Il est à noter que le concept d'« état de langue » proposé par Saussure comme champ synchronique, ne serait-ce que parce que la langue en tant qu'objet de la science est ainsi conçue comme système dynamique, se trouve complètement dénué de sens. D'où la disqualification de l'idée de statique en matière de synchronie chez Wunderli comme chez Schuchardt ou Martinet.

#### 4. Version opérative

Par version opérative, nous entendons tout particulièrement une série de propositions faites par André Jacob pour résoudre un problème lié à la contradiction qui s'établit entre synchronie et diachronie, statique et dynamique, structure et genèse, opération et construction, voire entre intellectualisme et empirisme dans le cadre de la théorie linguistique de Gustave Guillaume. Pour exécuter cette tâche de nature essentiellement dialectique, il fait appel à un concept d'opérativité qu'il emprunte à ce dernier, à savoir celui de « double mouvement de virtualisation et d'actualisation ». Opérativité comme médiation du sujet parlant et de son expérience du monde.

Il n'y a donc pas de *synchronisation absolue* des éléments linguistiques, sinon la langue perdrait son *pouvoir de signifier* auquel Saussure liait la synchronie, comme l'atteste R. Godel dans *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. C'est dire que la synchronie fondamentale n'est pas intemporelle comme le croyait celui qui en rappela l'exigence et la consacra par ce nom — sans parler de ses successeurs purement descriptivistes. En réalité, la synchronie concrète, opérative, qui a généralement été esquivée au bénéfice d'une acception superficielle et dérivée, coupe fictive dans la diachronie — qui n'en est que la projection dans l'extériorité sociale —, recouvre deux aspects contraires, virtuel et actuel. Plus exactement, elle fait coexister dans un même champ noétique un double mouvement de *virtualisation* et *d'actualisation*, qui sous-tend respectivement la disjonction et la conjonction de la langue et du discours (Jacob, 1990 : 100).

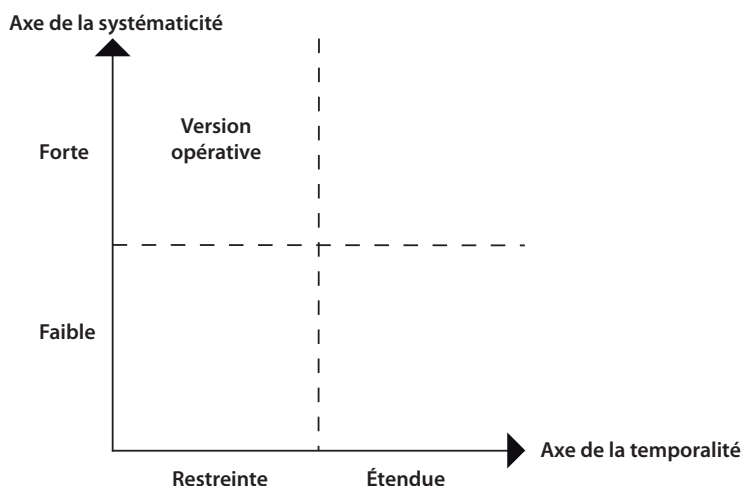
La « synchronisation absolue » ayant pour conséquence l'a-chronie n'a pas lieu en réalité. Elle ne sera rendue possible que sous la forme d'une « coupe fictive dans la diachronie », notion qui, selon Jacob, a été acceptée par les successeurs de Saussure pour accomplir leur mission descriptive. Jacob la récuse pourtant définitivement (Jacob, 1990 : 125). D'après lui, « la synchronie fondamentale n'est pas intemporelle ». Notons tout de suite que la temporalité ici impliquée dans la conception de *syn-chronie* est radicalement réduite à un lieu concret et très précis où s'opère ce « double mouvement de virtualisation et d'actualisation » des éléments linguistiques. Ce lieu pour ainsi dire sémiotique n'est rien d'autre qu'un « instant du loquor ». Dans cette version



opérative, la systématique n'est pourtant pas affaiblie tant que ce qui est réalisé sous forme de discours, c'est le « mécanisme de la langue » conçu comme « virtualités structurelles » (*ibid.*).

Dès lors, le temps opératif est bien un temps de la langue, une version *cinétique* de la synchronie saussurienne, dont la réalité n'apparaît qu'à l'occasion de l'*actualisation* en discours de ses virtualités, temporellement ordonnées. (Jacob, 1990 : 90)

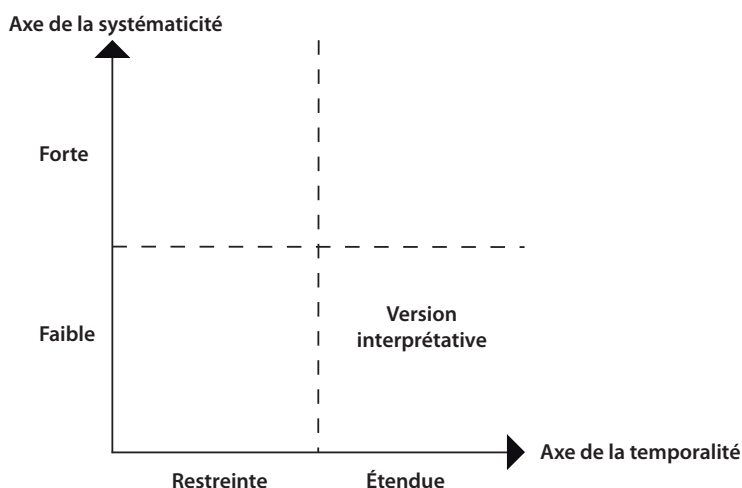
Somme toute, la synchronie opérative peut être définie en termes de « tension entre l'instant proprement dit, ponctuel et toujours différent et le con-stant — les structures permettant d'ouvrir un discours » (Jacob, 1990 : 127). Dans ces conditions, la version opérative de la synchronie peut être positionnée selon le schéma tensionnel comme suit :



Si la version achronique se réclame de l'intellectualisme et que la version dynamique fait appel à l'empirisme, la version opérative vise à un dialogue, voire une dialectique de type hégélien entre eux. Elle peut être résumée comme suit : « il n'y a pas de structure sans structuration » (Jacob, 1990 : 15). Ce processus de structuration équivaut à « la disjonction » et à « la conjonction » « de la langue et du discours », lesquelles voueront toujours « la synchronisation absolue » à l'échec.

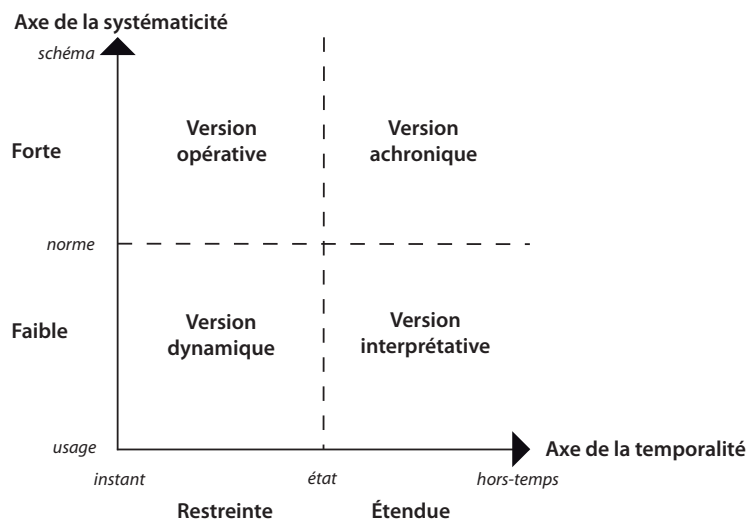
## 5. Version interprétative

Ce qui reste vide dans le champ de la conscience linguistique des sujets parlants formulé ici en termes de schéma tensionnel de la synchronie, c'est la dernière case où la faible systématisme est corrélée avec une temporalité plus ou moins étendue. Faute de meilleurs termes pour l'instant, nous nous proposons ici de qualifier cette case d'interprétative. Par interprétative, nous entendons spécifiquement l'approche sémantique de François Rastier des problèmes liés à l'interprétation des textes. Se réclamant de la thèse herméneutique, Rastier soutient l'idée que c'est le global qui détermine le local. Au global appartiennent les trois sous-systèmes linguistiques suivants : dialectal, sociolectal et idiolectal. Si l'inhérence du contenu sémantique est déterminée par le sous-système dialectal, son afférence tient aux sous-systèmes soit sociolectal soit idiolectal. La sémantique interprétative qui joue sur ces deux concepts théoriques opératoires peut être classée épistémologiquement comme appartenant à une science plus générale qu'est la science de la norme. La norme linguistique témoigne d'un type de systématisme plus ou moins forte qui continue à valoir dans un délai plus ou moins reporté. Par exemple, un genre littéraire peut exercer assez longtemps sa contrainte linguistique dans la composition d'un texte sans connaître pour autant un changement important. La dernière case du schéma tensionnel de la synchronie est ainsi remplie comme suit :



## 6. Conclusion

Dans l'histoire des idées linguistiques contemporaines, la synchronie, comme on vient de le remarquer, est conceptualisée de façon très diversifiée, d'où certaines confusions conceptuelles, et même des querelles théoriques autour de cette notion inaugurale. Ce péché originel remonte jusqu'à Saussure qui a essayé d'une façon ou d'une autre de multiplier des termes caractérisant les notions de synchronie et diachronie pour nous faire bien saisir la nécessité de cette distinction conceptuelle : statique et dynamique, systématique et évolutive, axe des contemporanéités et axe des successivités, et d'autres termes tels que idiosynchrone, panchronique, etc. Pour clarifier la problématique dans laquelle peuvent se situer les débats théoriques portant sur ces notions d'origine saussurienne, nous avons emprunté ce que les sémioticiens appellent le schéma tensionnel (Fontanille). Selon ce schéma, la synchronie se dévoile comme un champ de conscience linguistique des sujets parlants. Nous avons essayé de situer les différents courants linguistiques les uns par rapport aux autres selon leur position dans ce champ de possibilités théoriques. En guise de conclusion, voici le schéma tensionnel de la synchronie dont toutes les cases sont remplies :



### Références bibliographiques

- CHISS J.-L., 1978, «Synchronie/diachronie : méthodologie et théorie en linguistique», in *Langages*, 49, 91-111.
- CHOI Y. H., 2002, *Le problème du temps chez Ferdinand de Saussure*, Paris : L'Harmattan.
- CHOMSKY N., 1968, *Language and Mind*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HJELMSLEV L., 1971, *Essais linguistiques*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- JACOB A., 1967, *Temps et langage*, Paris : Armand Colin.
- JACOB A., 1990, *Anthropologie du langage*. Paris : Pierre Mardaga Éditeur.
- MARTINET A., 1989, *Fonction et dynamique des langues*, Paris : Armand Colin.
- RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- SAUSSURE F. (de), 1916, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la Collaboration d'Albert Riedlinger, Lausanne et Paris : Payot.
- SAUSSURE F. (de), 1968, *Cours de linguistique générale : Édition critique* par Rudolf Engler, t. 1, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- SCHUCHARDT H., 1917, «Compte rendu du CLG», tr. par Caussat P., in *Normand Cl Éd.*, 1978, *Avant Saussure, choix de textes (1875-1924)*, Bruxelles : Éditions Complexe, 174-181.
- WUNDERLI P., 1982, «Problème et résultat de la recherche saussurienne», in *CF.S.*, 36, 120-137.